Bordereau attestant l'exactitude des informations - LAVAL - 5301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/07/2024 - 3672 - 2011 B 00320 - 533 730 651 - AB2M (Agri Bio Energie Méthanisation du Maine)

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	374 649		374 649	374 649
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés		374 649	-374 649	-374 649
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**374 649**	**374 649**		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 629 129		2 629 129	2 505 897
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	461 066		461 066	540 521
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 090 195**		**3 090 195**	**3 046 418**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 464 844	374 649	3 090 195	3 046 418
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié conforme

V.F

Bilan

BILAN PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	492 500	492 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 550	11 550
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	55 692	55 692
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	893 595	919 651
Report à nouveau	-241 794	-241 794
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**42 507**	**-26 056**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 254 049**	**1 211 542**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	21	20
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 814 947	1 816 949
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 686	11 000
Dettes fiscales et sociales	9 492	6 907
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**1 836 146**	**1 834 876**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 090 195	3 046 418
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 836 146	1 834 876
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	21	20
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

P.F

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			581	412
Total produits d'exploitation (I)			**581**	**412**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			12 447	13 184
Impôts, taxes et versements assimilés				28
Salaires et traitements				
Charges sociales			38	48
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			6 345	8 939
Total charges d'exploitation (II)			**18 830**	**22 199**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-18 250**	**-21 787**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			174 231	108 676
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**174 231**	**108 676**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			102 474	105 310
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**102 474**	**105 310**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**71 757**	**3 366**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**53 507**	**-18 420**

P.F

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Impôts sur les bénéfices (X)	11 000	7 636
Total des produits (I+III+V+VII)	**174 811**	**109 088**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**132 304**	**135 145**
BENEFICE OU PERTE	**42 507**	**-26 056**
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	579	412
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	358	2 380

P.F

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS AB2M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 090 195 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 42 507 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

P.F

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La convention d'avances en comptes courants entre les actionnaires de la SAS AGRIMAINE (SAS AB2M, MERIDIAM RCF) et la SAS AGRIMAINE elle-même s'est poursuivie.
Le solde du compte courant de la SAS AB2M dans les compte de la SAS AGRIMAINE est de 2 418 805 euros au 31 Décembre 2023.
Il comprend la capitalisation des intérêts non versés du 2e et 3e trimestre 2022 comme indiqué dans les termes de la convention de trésorerie (54 353.73 euros).

Ces apports en compte-courant sont rémunérés à un taux de 7%, soit 168 026 euros au titre de l'année 2023.

Les titres de la SAS Agrimaine détenus par la SAS AB2M ont été déprécié à 100%, soit pour un montant de 374 649 € sur l'exercice 2021.

P.F

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	374 649			374 649
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**374 649**			**374 649**
ACTIF IMMOBILISE	374 649			374 649

P.F

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée du coût d'acquisition hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée.

Dépréciation des titres de participation :
Les comptes de la SAS AGRIMAINE METHANISATION, au 31/12/2023, laissent apparaître un déficit comptable de 345 258 euros et un total des capitaux propres négatif de 1 566 730 euros.
Les titres de la SAS Agrimaine Méthanisation détenus par la SAS AB2M, pour une valeur brute de 374 649 €, ont été déprécié au 31/12/2021 à 100%. La valeur nette comptable au 31/12/2021 est donc nulle.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros
(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS SAS AGRIMAINE METHANISA	667	-2 233	60,00	375		2 419		7 659	-345	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation :
- Participations : 374 649 € (40 000 actions de la SAS AGRIMAINE)
- Créances rattachées à des participations : 2 418 805 €
- Créances clients et comptes rattachés : 0 €

p.f

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 629 129 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 629 129	2 629 129	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**2 629 129**	**2 629 129**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers : produits à recevoir	210 324
Intérêts courus à recevoir	6 205
Total	**216 528**

Le poste "Divers, produits à recevoir" est composé des intérêts courus sur les avances en compte-courant associé au profit de la SAS AGRIMAINE.

P.F

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 492 500,00 euros décomposé en 985 titres d'une valeur nominale de 500,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions ordinaires	885			885
Actions à droits de vote multiple	100			100
TOTAL	985			985

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 836 146 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	21	21		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 686	11 686		
Dettes fiscales et sociales	9 492	9 492		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 814 947	1 814 947		
Produits constatés d'avance				
Total	1 836 146	1 836 146		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 814 947			

Le montant des comptes courants associés s'élèvent à 1 712 473 € au 31 Décembre 2023, auquel s'ajoutent les intérêts courus pour un montant de 102 474 € (rémunération des apports hors apport initial de 30 € de chaque exploitation au taux de 6%).

P.F

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	9 686
Intérêts courus à payer	21
Associés c/c : intérêts courus	102 474
Personnel charges à payer	5 985
Charges à payer	143
Total	**118 309**

P.F

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres charges d'exploitation	358	
Autres produits d'exploitation		579
Total	**358**	**579**

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	18 499
Taux Réduit - 15 %	42 500
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

P.F

AB2M
Société par Actions Simplifiée
au capital social de 492 500 €uros
Siège social : "1 Chemin La Touche"
53300 AMBRIERES LES VALLEES
RCS LAVAL N° 533 730 651

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES
EN DATE DU 19 JUIN 2024
(Approbation des comptes annuels clos le 31/12/2023)

TROISIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à **42 506,96 euros,** de la manière suivante :

Origine :
Résultat de l'exercice : 42 506,96 €

Affectation :
Affectation au compte « Report à nouveau » : 42 506,96 €

Suite à cette affectation, le solde du compte « Report à nouveau » s'élève à -199 287,42 euros et les capitaux propres s'élèvent à 1 254 049,16 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 246 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution a fait l'objet du vote suivant :

Mode de délibération : A main levée
Voix pour : 5348
Voix contre : ...
Abstentions : ...

Elle est donc ☒ **adoptée** ☐ **rejetée**

Certifié conforme par le Président
Monsieur Patrick FORET

SODEFI AUDIT

Sylvie LESTIC - Thierry MARTEAU
Commissaires aux Comptes

S.A.S. AB2M

Au capital de 492 500 euros

Siège social : La Touche
53300 AMBRIERES LES VALLEES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

certifié conforme

LAVAL
Parc d'Activités des Morandières
Rue Copernic - BP 2012
53020 LAVAL CEDEX 9
sodefi@sadeco-laval.fr
02 43 59 25 25

SODEFI AUDIT
Ligne dédiée
02 43 00 45 44

MAYENNE- Siège social
Z.A. de l'Huilerie
142, rue Thomas A. Édison - BP 40074
53102 MAYENNE CEDEX
accueil.mayenne@sodefi-audit.fr
02 43 00 42 42

SAS membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
SAS au capital de 76 224 ,51 € - RCS Laval 348 219 726 - N° TVA intracommunautaire : FR 36 348 219 726
RIB : BPGO Mayenne - IBAN : FR76 1380 7007 6914 3210 1347 042 - BIC : CCBPFRPPNAN

SODEFI AUDIT

S.A.S. AB2M

Siège social : La Touche, 53300 AMBRIERES LES VALLEES
Capital social : 492 500 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société AB2M,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS AB2M relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation sont évalués et dépréciés selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LAVAL, le 4 juin 2024.

SODEFI AUDIT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
Représentée par Thierry MARTEAU

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	374 649		374 649	374 649
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés		374 649	-374 649	-374 649
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**374 649**	**374 649**		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 629 129		2 629 129	2 505 897
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	461 066		461 066	540 521
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 090 195**		**3 090 195**	**3 046 418**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 464 844**	**374 649**	**3 090 195**	**3 046 418**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

SODEFI AUDIT Commissaire aux Comptes LAVAL

Bilan

BILAN PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	492 500	492 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 550	11 550
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	55 692	55 692
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	893 595	919 651
Report à nouveau	-241 794	-241 794
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**42 507**	**-26 056**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 254 049**	**1 211 542**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	21	20
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 814 947	1 816 949
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 686	11 000
Dettes fiscales et sociales	9 492	6 907
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**1 836 146**	**1 834 876**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 090 195**	**3 046 418**

(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 836 146	1 834 876
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	21	20
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

SODEFI AUDIT Commissaire aux Comptes LAVAL

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			581	412
Total produits d'exploitation (I)			**581**	**412**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			12 447	13 184
Impôts, taxes et versements assimilés				28
Salaires et traitements				
Charges sociales			38	48
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			6 345	8 939
Total charges d'exploitation (II)			**18 830**	**22 199**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-18 250**	**-21 787**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			174 231	108 676
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**174 231**	**108 676**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			102 474	105 310
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**102 474**	**105 310**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**71 757**	**3 366**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**53 507**	**-18 420**

Commissaires aux Comptes LAVAL

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Impôts sur les bénéfices (X)	11 000	7 636
Total des produits (I+III+V+VII)	**174 811**	**109 088**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**132 304**	**135 145**
BENEFICE OU PERTE	42 507	-26 056
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	579	412
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	358	2 380

SODEFI AUDIT Commissaire aux Comptes LAVAL

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS AB2M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 090 195 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 42 507 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SODEFI AUDIT Commissaire aux Comptes LAVAL

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La convention d'avances en comptes courants entre les actionnaires de la SAS AGRIMAINE (SAS AB2M, MERIDIAM RCF) et la SAS AGRIMAINE elle-même s'est poursuivie.
Le solde du compte courant de la SAS AB2M dans les compte de la SAS AGRIMAINE est de 2 418 805 euros au 31 Décembre 2023.
Il comprend la capitalisation des intérêts non versés du 2e et 3e trimestre 2022 comme indiqué dans les termes de la convention de trésorerie (54 353.73 euros).

Ces apports en compte-courant sont rémunérés à un taux de 7%, soit 168 026 euros au titre de l'année 2023.

Les titres de la SAS Agrimaine détenus par la SAS AB2M ont été déprécié à 100%, soit pour un montant de 374 649 € sur l'exercice 2021.

SODEFI AUDIT Commissaire aux Comptes LAVAL

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	374 649			374 649
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**374 649**			**374 649**
ACTIF IMMOBILISE	374 649			374 649

SODEFI AUDIT Commissaire aux Comptes LAVAL

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée du coût d'acquisition hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée.

Dépréciation des titres de participation :
Les comptes de la SAS AGRIMAINE METHANISATION, au 31/12/2023, laissent apparaître un déficit comptable de 345 258 euros et un total des capitaux propres négatif de 1 566 730 euros.
Les titres de la SAS Agrimaine Méthanisation détenus par la SAS AB2M, pour une valeur brute de 374 649 €, ont été déprécié au 31/12/2021 à 100%. La valeur nette comptable au 31/12/2021 est donc nulle.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros
(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS SAS AGRIMAINE METHANISA	667	-2 233	60,00	375		2 419		7 659	-345	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation :
- Participations : 374 649 € (40 000 actions de la SAS AGRIMAINE)
- Créances rattachées à des participations : 2 418 805 €
- Créances clients et comptes rattachés : 0 €

SODEFI AUDIT Commissaire aux Comptes LAVAL

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 629 129 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 629 129	2 629 129	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**2 629 129**	**2 629 129**	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Divers : produits à recevoir	210 324
Intérêts courus à recevoir	6 205
Total	**216 528**

Le poste "Divers, produits à recevoir" est composé des intérêts courus sur les avances en compte-courant associé au profit de la SAS AGRIMAINE.

SODEFI AUDIT Commissaire aux Comptes LAVAL

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 492 500,00 euros décomposé en 985 titres d'une valeur nominale de 500,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions ordinaires	885			885
Actions à droits de vote multiple	100			100
TOTAL	**985**			**985**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 836 146 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	21	21		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 686	11 686		
Dettes fiscales et sociales	9 492	9 492		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 814 947	1 814 947		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 836 146**	**1 836 146**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés 1 814 947

Le montant des comptes courants associés s'élèvent à 1 712 473 € au 31 Décembre 2023, auquel s'ajoutent les intérêts courus pour un montant de 102 474 € (rémunération des apports hors apport initial de 30 € de chaque exploitation au taux de 6%).

SODEFI AUDIT Commissaire aux Comptes LAVAL

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	9 686
Intérêts courus à payer	21
Associés c/c : intérêts courus	102 474
Personnel charges à payer	5 985
Charges à payer	143
Total	118 309

SODEFI AUDIT Commissaire aux Comptes LAVAL

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres charges d'exploitation	358	
Autres produits d'exploitation		579
Total	358	579

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	18 499
Taux Réduit - 15 %	42 500
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

SODEFI AUDIT Commissaire aux Comptes LAVAL